

MISE EN PLACE DE LA FORMATION EVARS : SUD ÉDUCATION ÉCRIT AU DASEN DE LA LOZÈRE !

Monsieur le directeur départemental des services de l'éducation nationale,

Un article de Médiapart a récemment mis à jour un manquement grave de la part de vos services : la délégation de la fonction de formation à l'éducation à la vie relationnelle et affective des enseignant.es du 1er degré à un fonctionnaire, anciennement directeur d'école, actuellement conseiller pédagogique en charge du numérique, qui a été condamné pour détention de fichiers pédopornographiques en 2011.

Le retrait de cette mission, effectué par la Rectrice dès lors qu'elle pris connaissance de la situation était le moins qui puisse être fait.

L'EVARS est un levier essentiel pour favoriser la connaissance et l'estime de soi, les relations saines entre les personnes et protéger les jeunes des violences sexistes, sexuelles, intrafamiliales, pour combattre les discriminations et éduquer à l'égalité.

Le dispenser, c'est à dire apprendre aux enfants à se respecter, à demander le consentement, à se connaître et à savoir nommer leur anatomie ne fait pas partie de la formation initiale des enseignant.es. Un grand nombre d'entre elles et eux se sentent démuni.es pour l'aborder sereinement, dans un contexte où nombre de parents et/ou d'associations proches de l'extrême droite diffusent des informations fallacieuses sur les éléments du programme officiel, les mettant dès lors en difficulté, voire en danger.

Pour SUD éducation, les personnels ont besoin de véritables formations de plusieurs jours, assurées par des organisations ou des associations reconnues et compétentes, afin d'explorer ensemble ces programmes, d'acquérir des connaissances théoriques et d'échanger sur la manière de transmettre aux élèves cette éducation à la vie affective, relationnelle. En aucun cas elles ne peuvent l'être par des conseiller.es pédagogiques désigné.es d'office, peu ou pas formés, et dont l'honorabilité peut se révéler discutable.

De même, la mise en œuvre de l'EVARS nécessite que le ministère assure un véritable accompagnement médico-social des élèves dans les établissements scolaires, or on dénonce année après année un manque criant de personnels médico-sociaux avec des disparités territoriales très importantes : pas de médecin scolaire en Lozère, disparition du poste de psychologue scolaire dans la circonscription de Florac, baisse drastique des frais de déplacements pour les infirmières scolaires.

Les conséquences de la révélation médiatique de la Médiapart seront lourdes pour les personnels.

SUD éducation revendique pour elles et eux la mise en œuvre de réels moyens de formation ainsi que le déploiement indispensable d'un réseau médical sur la Lozère (médecin, infirmières, psychologue, assistant.es social.es).